Message du Réseau canadien de renseignements sur la santé publique (ébauche)

Date: Le 29 juillet 2014

Objet : Maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest

Priorité : Jaune (importante)

Description du message :

Le présent message est fourni à titre d'information.

De nouveaux cas continuent d'être signalés relativement à l'éclosion de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest. En date du 23 juillet 2014, 1 201 cas et 672 décès ont été signalés à l'Organisation mondiale de la santé par les ministères de la Santé de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, et d'autres cas sont prévus. De plus amples renseignements sur les éclosions se trouvent sur le site Web Alerte et action au niveau mondial de l'Organisation mondiale de la santé : http://www.who.int/csr/don/archive/disease/ebola/fr/.

L'Agence de la santé publique du Canada continue de surveiller la situation, et une équipe du Laboratoire national de microbiologie se trouve actuellement en Sierra Leone pour offrir de l'aide. Aucun cas lié à cette éclosion chez les Canadiens ne nous a été signalé, mais nous savons que des Canadiens participent actuellement aux interventions dans les pays touchés. Le risque pour la plupart des voyageurs est considéré comme faible; toutefois, les travailleurs de la santé au Canada doivent demeurer à l'affût des personnes qui présentent des symptômes semblables à ceux de la maladie à virus Ebola et qui sont revenues de ces pays dans les 21 jours suivant l'apparition des symptômes.

Professionnels de la santé travaillant dans un contexte d'éclosion :

Le risque d'infection est accru chez les personnes qui travaillent dans un milieu de soins de santé dans les zones d'éclosion puisque la transmission peut s'effectuer par contact direct avec les liquides organiques de cas ou de cadavres infectés.

Les travailleurs de la santé qui sont affectés dans les régions touchées doivent respecter des mesures de prévention des infections rigoureuses, y compris l'utilisation de blouses, de masques, de lunettes de protection et de gants. Le document intitulé *Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins* comporte de plus amples renseignements sur la prévention de la transmission du virus Ebola en milieu de soins de santé*. En plus des pratiques de base à l'intention de tous les patients, les précautions additionnelles comprennent des directives concernant la transmission par contact et par gouttelettes, et des recommandations visant à réduire la production d'aérosols lorsque des interventions médicales pouvant générer des aérosols sont nécessaires http://publications.gc.ca/site/eng/440707/publication.html (en anglais seulement).

Professionnels de la santé au Canada :

On recommande aux professionnels de la santé canadiens de rester à l'affût des maladies compatibles avec la maladie à virus Ebola chez les récents voyageurs, notamment les travailleurs de la santé, qui ont séjourné dans des régions touchées, et d'envisager l'isolement en attendant le dépistage et les résultats; toutefois, il faut aussi tenir compte d'autres maladies courantes dans ces régions comme le paludisme, la fièvre typhoïde, etc. **Des pratiques**

rigoureuses de lutte contre les infections doivent être mises en œuvre pour tout cas suspecté ou probable d'infection au virus Ebola. Tous les cas probables d'infection au virus Ebola doivent être immédiatement signalés à l'Agence de la santé publique du Canada par l'intermédiaire de sa ligne d'urgence accessible 24 h sur 24 : 1-866-262-8433.

Voyageurs:

L'Agence de la santé publique du Canada recommande aux voyageurs d'éviter tout contact direct avec une personne ou un cadavre infecté par le virus Ebola et d'éviter tout contact avec un animal ou toute manipulation d'un animal soupçonné d'être infecté par le virus Ebola. Des conseils de santé aux voyageurs ont été publiés par le gouvernement du Canada : http://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/ebola.

Des renseignements sur la maladie à virus Ebola, y compris les symptômes, la prévention et le traitement sont présentés à l'adresse suivante : http://www.phac-aspc.gc.ca/id-mi/vhf-fvh/ebola-fra.php.

^{*}Tableau 10, page 98 : Caractéristiques de transmission et précautions selon l'étiologie précise; Recommandations en matière de pratiques de base, p. 52; Recommandations en matière de précautions contre la transmission par contact, p. 64; Recommandations en matière de précautions contre la transmission par voie aérienne, p. 81